

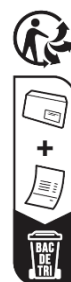
RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

TIEPOLO AMERIQUE

Exercice du 01/07/2025 au 30/06/2026

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels



Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM a pour objectif de gestion de maximiser la performance par le biais d'une gestion discrétionnaire sans référence à un indice. Dans ce cadre, le gérant n'est donc pas astreint à répliquer ou suivre les performances d'un indice mais à rechercher une performance par une allocation discrétionnaire dans les trois classes d'actifs : action, titres de créance et instruments du marché monétaire. Il n'y a pas d'indicateur de référence compte tenu de l'objectif de gestion. Cependant, il sera tenu compte d'une comparaison avec l'indice S&P 500 (converti en euros) a posteriori

Stratégie d'investissement

L'OPCVM adopte une stratégie à long terme. L'objectif est de rechercher la performance par la constitution d'un portefeuille centré sur les secteurs et les valeurs les plus aptes à bénéficier de la croissance mondiale.

Les stratégies mises en oeuvre pour l'allocation d'actifs, la sélection des secteurs et des titres retenus dans la construction du portefeuille et pour la gestion de l'OPCVM résultent essentiellement d'une approche, « top down » et « bottom up » en utilisant les critères de l'analyse financière fondamentale et de gestion des risques de marchés. Afin de tirer profit des évolutions de marché, l'OPCVM n'exclura ni l'approche growth (valeurs de croissance) ni l'approche value (valeurs décotées), qui peuvent se voir plus ou moins représentés en fonction des opportunités. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- De 80% à 100% sur les marchés d'actions de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes tailles de capitalisation, de tous secteurs, dont :
 - De 50% à 100% aux marchés des actions nord-américaines ;
 - De 0% à 30% aux marchés des pays émergents ;
 - De 0% à 25% aux marchés des actions de petite et moyenne capitalisations inférieurs à 1 milliard €.
 - De 0% à 20% en instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, y compris de pays émergents, de toutes notations, libellés en euro ou devises, dont :
 - de 0% à 10% en instruments de taux spéculatifs selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation ou non notés à l'achat ou en cours de vie.
 - de 0% à 20 % en instruments de taux d'émetteurs du secteur privé. Les titres de créance de la zone euro et de la zone dollar représentent l'univers d'investissement privilégié de la poche d'instruments de taux.
- De 0% à 10% en obligations convertibles
- De 0% à 100% au risque de change sur des devises hors euro.

Il peut être investi :

- en actions,
- en titres de créance et instruments du marché monétaire,
- jusqu'à 10% maximum de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger et jusqu'à 10% en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français et européen ouverts à une clientèle non professionnelle, répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier.

Il peut également intervenir sur :

- les contrats financiers à terme ferme et pour 10% maximum sur les titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change.
- dépôts.

COMMENTAIRE DE GESTION

1) Politique de gestion de l'année fiscale 1^{er} juillet 2025 – 30 juin 2026 :

L'exercice 2026 de votre FCP s'est révélée particulièrement dense, marquant une nouvelle phase complexe pour les marchés financiers américains.

La période a tout d'abord été dominée par la poursuite et l'accélération fulgurante du rallye sur les semi-conducteurs. Porté par une demande massive et continue liée au déploiement des infrastructures d'intelligence artificielle et aux centres de données, le secteur a connu des valorisations historiques, tirant vers le haut l'ensemble des grands indices boursiers au second semestre 2025. Cette dynamique technologique a permis aux grandes capitalisations américaines d'afficher une croissance robuste de leurs profits, ignorant dans un premier temps les vents contraires qui se profilaient à l'horizon.

L'environnement macroéconomique a cependant subi un choc brutal à la fin du premier trimestre 2026 avec l'éclatement de la crise du détroit d'Ormuz. La fermeture effective de ce point de passage névralgique, par lequel transite près d'un cinquième de l'offre mondiale de pétrole et un quart du gaz naturel liquéfié, a provoqué une crise énergétique majeure. Le baril de Brent a rapidement franchi la barre des 120 dollars, ravivant instantanément les craintes de stagflation et de perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales. Cette montée soudaine des prix de l'énergie a mis un coup d'arrêt à l'optimisme des marchés, rappelant de manière abrupte la vulnérabilité de l'économie face aux chocs géopolitiques exogènes.

Ce regain de pressions inflationnistes est intervenu à un moment délicat pour la Réserve Fédérale, alors même que l'institution traversait une période de fortes turbulences politiques et internes. Les mois précédant le printemps 2026 ont été marqués par un véritable feuilleton autour de la gouvernance de la Fed, culminant avec la transition actée de Jerome Powell et la nomination de Kevin Warsh en mai 2026. Les pressions répétées de l'exécutif pour influencer la politique des taux, combinées aux débats intenses sur la réduction du bilan et le resserrement du mandat de la banque centrale, ont généré une incertitude palpable. Les acteurs du marché ont dû naviguer à vue, tiraillés entre les anticipations de baisse des taux et la réalité d'une inflation importée par le choc pétrolier.

Au milieu de ces secousses géopolitiques et institutionnelles, le comportement du Dollar américain a constitué l'un des faits les plus remarquables de cet exercice. Contrairement aux scénarios qui prévoyaient une forte volatilité face aux changements de direction à la Fed et à la crise énergétique, le billet vert a fait preuve d'une stabilité exceptionnelle tout au long de la période. Loin des fortes fluctuations observées lors des années précédentes, le Dollar a joué un rôle d'ancrage avec une grande constance, offrant aux marchés un repère fiable et limitant les effets de change intempestifs pour les investisseurs internationaux. Le FCP garde une exposition assumée aux fluctuations du Dollars américain, nous pensons que sur le long terme ces fluctuations se compensent.

Pour rappel, le portefeuille est géré avec deux poches complémentaires : une poche « Cœur » et une poche « Satellite ». La poche « Cœur » est gérée par nos soins avec un style de gestion *buy and hold* de long terme en sélectionnant en interne des actions qui sont positionnées pour surperformer dans la durée. Pour la poche

« Satellite », nous intégrons une gestion du risque quantitative basée sur des règles de construction de portefeuille et de gestion des risques.

Grace cet ouverture dans la sélection des titres, nous avons exposé le portefeuille aux titres de mémoire informatique relativement tôt, notamment **Micron**, qui fut l'un des contributeurs majeurs de l'année. Il en fut de même pour les équipementiers **Lam Research** et **Applied Materials**, ou **Caterpillar**, bénéficiaire inattendu du boom des data centers. Notre gestion des risques a parfois limité les poids de que nous allouions à ces valeurs très volatiles, mais cela permet d'éviter des décalages trop importants lors de publications a risque, voire en cas d'éclatement de la bulle.

Dans la partie cœur, nos convictions restent sur des entreprises aux modèles de business vertueux et dont la direction se concentre sur l'exécution. **Eli Lilly**, **TJ Maxx** sont de bons exemples de tels profils, même si d'autres tels que **Netflix** ou **CME Group** ont subi la pression des marchés, nous restons confiants. Dans l'ensemble, les entreprises nord-américaines, et en particulier les grandes capitalisations, ont affiché une croissance étonnante des profits, trimestre après trimestre, défiant non seulement les attentes mais aussi les différentes phases d'inquiétudes macro-économique. Graduellement, cette croissance des bénéfices semble de plus en plus reposer sur un nombre restreint d'acteurs. Cela devient une source grandissante de doute, alors que nous abordons la saison du T2 26 pleins d'attentes élevées.

Au titre de l'exercice 2025-2026, le fonds Tiepolo Amérique affiche une hausse de 21.16%* avec une Valeur Liquidative (VL) de 19.75€ pour la part C, et une hausse de 22.55%* avec une Valeur Liquidative (VL) de 1121.27 pour la part I au 30/06/2026.

Que faut-il attendre pour l'année à venir ?

En définitive, l'exercice s'achève sur un double constat. D'une part, la résilience unique des entreprises nord-américaines, capables de maintenir leur trajectoire de croissance malgré un contexte macroéconomique dégradé. D'autre part, la prépondérance continue des facteurs géopolitiques et monétaires, qui dictent le rythme global des indices. Les marchés abordent ainsi le second semestre 2026 en ayant absorbé une transition monétaire inédite et en s'adaptant à une nouvelle donne énergétique mondiale.

C'est peut-être la que se trouve le principal danger. Après 5 ans de campagne, la Fed n'a pas su arrêter l'inflation. Une politique restrictive est de mise, même si elle ne se fera pas forcément via les taux directeurs. Le nouveau Chairman semble déterminé à combattre l'inflation, en plus de vouloir à reformer l'institution. Cela ne peut qu'amener à une augmentation de la prime de risque, selon nous.

Au vu des volatilités implicites et réalisées, les marchés financiers, taux, crédit et actions, semblent opérer dans une certaine insouciance. Après 17 ans de bull market, et alors que les géants de la tech procèdent à des levées record de capitaux, à l'instar de l'IPO de **SpaceX**, on peut se sentir un peu nerveux. En effet, ces périodes d'exubérance ont souvent pris fin lorsque la Fed a resserré les cordons...

Notre rôle n'est pas de parier sur la macro. Nous nous efforçons de sélectionner des titres et de construire un portefeuille. Nous appliquons rigoureusement des règles de diversification, d'évaluation des tailles de positions, et de réactivité, afin d'éviter qu'un facteur exogène ne provoque un désastre pour votre portefeuille.

En tant qu'investisseurs actions, nous nous interrogeons évidemment sur la durabilité des profits et des marges. A quel point les entreprises américaines peuvent-elles continuer à afficher ces croissances insolentes par rapport à leurs concurrents mondiaux ? Le S&P 500 est un véritable eldorado pour les investisseurs du monde entier, mais cela peut ponctuellement s'arrêter. Un possible éclatement de la bulle IA est dans toutes les esprits.

Reste qu'un choc amène toujours des opportunités, en particulier celle de rentrer dans des titres de qualité à des prix attractifs. Nous avons déjà certains de ces titres, ils sont le socle du portefeuille. Il faudra faire preuve de discernement et de sélectivité, le moment venu. Le marché nous l'a déjà fait sentir cette année, en étrillant les valeurs du logiciel tout en achetant sans relâche les équipementiers semi. Il ne suffisait donc pas d'avoir de la « tech », mais encore fallait-il comprendre les moteurs sous-jacents des titres. C'est notre métier. Après des années d'engouement pour la gestion passive, on redécouvre le gérant actif comme un atout pour le déploiement de votre capital, tant pour la sélection des titres que pour la gestion des risques. Cette année de tous les risques nous donnera l'occasion de le prouver.

**les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont ni garanties, ni constantes dans le temps.*

2) **Politique de rémunération :**

Financière Tiepolo a mis en place une politique et des pratiques de rémunération conforme aux exigences des directives UCITS V et aux orientations de l'ESMA. La politique de rémunération a pour objectif d'assurer une gestion saine et efficace des risques qu'elle a décidé de rendre applicable aux personnels identifiés comme preneurs de risques afin de prévenir, gérer et éviter les situations de conflits d'intérêts et les risques incompatibles ou inconsidérés au regard de l'intérêt des investisseurs des fonds gérés par la société. Le personnel de Financière Tiepolo peut être rémunéré sur une base fixe et une base variable qui est discrétionnaire.

Les preneurs de risques sont :

- les dirigeants de la société,
- les gérants financiers (incluant les gérants d'OPC et les gérants sous mandat),
- les responsables de fonctions clés :
 - le RCCI
- ainsi que les collaborateurs qui ont un impact significatif sur le risque des fonds ou de la société et dont le salaire se situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

L'ensemble des principes directeurs de la Politique de Rémunérations ainsi que leurs mises en œuvre sont détaillés et mis à jour sur le site internet de la société de gestion dans la rubrique informations légales : [Politique de Rémunération](#).

Elle est accessible ici : [www.tiepolo.fr/Informations Légales](http://www.tiepolo.fr/Informations_Légales)

Une version papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur simple demande auprès de Financière Tiepolo : 48 avenue Victor Hugo, 75116 Paris - Tél : 01 45 61 78 78.

ANNEE 2025	2025 année civile
Collaborateurs	36
Salaires fixes	2 663 680
Rémunération variable	190 130
Rémunération totale	2 853 810
<i>Dont preneurs de risque</i>	2 346 300
<i>Non preneurs de risques</i>	507 510

3) Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille

Vous trouverez ci-dessous la liste des principaux mouvements (achats et ventes de titres) intervenus au cours des 12 derniers mois.

Top 15 Achats

Rang	Code valeur	Libelle valeur	Quantite	Montant brut (EUR)
1	US30303M1027	META PLATFORMS CLA	12 000,00	7 385 073,81
2	US58933Y1055	MERCK	54 400,00	4 605 291,46
3	US38141G1040	GOLDMAN SACHS GROUP	6 000,00	4 488 782,82
4	US3696043013	GE AEROSPACE	13 000,00	3 362 149,75
5	US1912161007	COCACOLA	50 000,00	3 278 916,07
6	US11135F1012	BROADCOM INC. DL,001	10 000,00	3 028 027,85
7	US5951121038	MICRON TECHNOLOGY	12 500,00	2 791 576,35
8	US5949181045	MICROSOFT	7 000,00	2 627 011,32
9	US0320951017	AMPHENOL CORP. A DL,001	24 000,00	2 565 453,91
10	US4781601046	JOHNSON AND JOHNSON	17 200,00	2 554 913,54
11	CH0044328745	CHUBB	9 740,00	2 542 834,91
12	US0382221051	APPLIED MATERIALS	7 700,00	2 472 734,96
13	US5128073062	LAM RESEARCH CORP. NEW	19 500,00	2 462 958,22
14	US3755581036	GILEAD SCIENCES	39 340,00	2 450 102,15
15	US79466L3024	SALESFORCE	13 700,00	2 406 735,51

Top 15 Ventes

Rang	Code valeur	Libelle valeur	Quantite	Montant brut (EUR)
1	US30303M1027	META PLATFORMS CLA	11 800,00	7 430 412,92
2	US4781601046	JOHNSON AND JOHNSON	27 000,00	3 842 750,62
3	US58933Y1055	MERCK	46 300,00	3 630 991,63
4	US5951121038	MICRON TECHNOLOGY	8 750,00	2 022 196,37
5	US3696043013	GE AEROSPACE	13 000,00	3 362 467,41
6	US5128073062	LAM RESEARCH CORP. NEW	22 200,00	2 353 163,58
7	US38141G1040	GOLDMAN SACHS GROUP	4 500,00	3 260 676,14
8	US3755581036	GILEAD SCIENCES	29 700,00	3 015 476,01
9	US4370761029	HOME DEPOT	10 200,00	3 068 323,34
10	US00287Y1091	ABBVIE	17 000,00	2 874 962,44
11	US68389X1054	ORACLE	15 000,00	2 272 114,18
12	US02079K3059	ALPHABET CL.A	13 000,00	2 035 061,57
13	US5949181045	MICROSOFT	6 600,00	2 561 285,38
14	US79466L3024	SALESFORCE	13 000,00	2 619 026,29
15	US1912161007	COCACOLA	35 000,00	2 235 355,70

Article 6 SFDR – TAXONOMIE :

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

La sélection et l'évaluation des intermédiaires font l'objet de procédures contrôlées.

Toute entrée en relation est examinée, agréée par un comité ad hoc avant d'être validée par la Direction.

L'évaluation est au minimum annuelle et prend en compte plusieurs critères liés en premier lieu à la qualité de l'exécution (prix d'exécution, délais de traitement, bon dénouement des opérations...) et à la pertinence des prestations de recherche (analyses financière, technique et économique, bien-fondé des recommandations...).

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Evènements intervenus au cours de la période

13/04/2026 Mise à jour de la trame : La mise à jour de l'article 3 du règlement, L'ajout du Swing Pricing L'ajout d'un mécanisme de plafonnement des demandes de rachats, dit Gates , La mise à jour des coordonnées du dépositaire : auparavant CIC MARKET SOLUTIONS - Solutions dépositaire - 6 avenue de Provence 75009 PARIS , désormais, CIC Corporate & Institutional Banking - Asset Servicing - 6 avenue de Provence 75009 PARIS

TIEPOLO AMERIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Financière Tiepolo

48 avenue Victor Hugo
75116 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2026

TIEPOLO AMERIQUE

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Financière Tiepolo

48 avenue Victor Hugo
75116 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2026

Aux porteurs de parts du FCP TIEPOLO AMERIQUE ,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif TIEPOLO AMERIQUE constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2026, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juillet 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

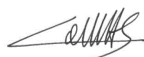
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 09 octobre 2026

Les Commissaires aux Comptes
Deloitte & Associés



Stéphane COLLAS

Nicolas SAINSAERT

Nicolas SAINSAERT

RAPPORT COMPTABLE AU 30/06/2026

TIEPOLO AMERIQUE



Bilan actif au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Immobilisations corporelles nettes	0,00	0,00
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)¹	98 441 364,76	78 962 464,73
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	98 441 364,76	78 962 464,73
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)¹	0,00	0,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	0,00	0,00
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	0,00	0,00
OPCVM	0,00	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Autres OPC et fonds d'investissements	0,00	0,00
Dépôts (F)	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (G)	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres (H)	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	0,00	0,00
Autres actifs éligibles (J)	0,00	0,00
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	98 441 364,76	78 962 464,73
Créances et comptes d'ajustement actifs	31 199,41	540 853,91
Comptes financiers	7 935 378,36	4 631 235,50
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II¹	7 966 577,77	5 172 089,41
Total Actif I + II	106 407 942,53	84 134 554,14

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres :		
Capital	86 666 041,66	83 728 030,78
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	18 402 956,71	95 560,23
Capitaux propres I	105 068 998,37	83 823 591,01
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Autres passifs éligibles (C)	0,00	0,00
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	0,00	0,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 338 944,16	310 963,13
Concours bancaires	0,00	0,00
Sous-total autres passifs IV	1 338 944,16	310 963,13
Total Passifs : I + III + IV	106 407 942,53	84 134 554,14

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	657 518,81	616 361,23
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Sous-total Produits sur opérations financières	657 518,81	616 361,23
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	0,00	0,00
Sous-total charges sur opérations financières	0,00	0,00
Total Revenus financiers nets (A)	657 518,81	616 361,23
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 470 798,84	-1 259 144,62
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-2 470 798,84	-1 259 144,62
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-1 813 280,03	-642 783,39
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-71 130,93	-104 821,47
Revenus nets I = C + D	-1 884 410,96	-747 604,86
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	6 740 577,41	1 896 152,14
Frais de transactions externes et frais de cession	-147 733,65	-276 701,73
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	6 592 843,76	1 619 450,41
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	265 402,68	883 346,81
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	6 858 246,44	2 502 797,22
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	12 888 014,68	-1 574 901,27
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	118 054,80	-68 966,23
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00

Compte de résultat au 30/06/2026 en EUR

	30/06/2026	30/06/2025
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	13 006 069,48	-1 643 867,50
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	423 051,75	-15 764,63
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	13 429 121,23	-1 659 632,13
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	0,00	0,00
Résultat net = I + II + III - IV	18 402 956,71	95 560,23

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM a pour objectif de gestion de maximiser la performance par le biais d'une gestion discrétionnaire sans référence à un indice. Dans ce cadre, le gérant n'est donc pas astreint à répliquer ou suivre les performances d'un indice mais à rechercher une performance par une allocation discrétionnaire dans les trois classes d'actifs : action, titres de créance et instruments du marché monétaire. Il n'y a pas d'indicateur de référence compte tenu de l'objectif de gestion. Cependant, il sera tenu compte d'une comparaison avec l'indice S&P 500 (converti en euros) a posteriori

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	30/06/2026	30/06/2025	28/06/2024	30/06/2023	30/06/2022
Actif net total	105 068 998,37	83 823 591,01	64 121 020,03	22 916 799,52	14 503 094,58
PART C					
Actif net	102 479 093,16	80 790 556,72	64 121 020,03	22 916 799,52	14 503 094,58
Nombre de parts	5 186 408,2866	4 955 552,2031	3 951 377,2051	1 680 531,1812	120 845,0000
Valeur liquidative unitaire (exprimée en EUR)	19,75	16,30	16,22	13,63	120,01
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	0,93	0,36	1,13	2,15	0,00
PART I					
Actif net	2 589 905,21	3 033 034,29			
Nombre de parts	2 309,7844	3 315,1148			
Valeur liquidative unitaire (exprimée en EUR)	1 121,27	914,91			
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00			
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00			
Capitalisation unitaire	64,10	-15,55			

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Mécanisme de Swing Pricing

La société de gestion a mis en place une méthode d'ajustement de la valeur liquidative du fonds afin de préserver l'intérêt des porteurs présents sur le fonds en faisant supporter aux seuls investisseurs entrants (respectivement sortants) lors de mouvements de souscriptions (respectivement rachats) massifs, le poids du coût du réaménagement du portefeuille.

Le Swing Pricing avec seuil de déclenchement est un mécanisme, encadré par une procédure interne, par lequel la valeur liquidative peut être ajustée en cas de dépassement du seuil de déclenchement dit seuil de Swing Pricing. Ce seuil est indiqué en pourcentage de l'actif net de l'OPC et il est préétabli par la société de gestion.

Ainsi si au jour de la centralisation, le total des ordres de souscription/ de rachat nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du fonds dépasse le seuil de Swing Pricing le mécanisme d'ajustement est activé et la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse ou à la baisse. Cette valeur liquidative ajustée est dite valeur liquidative « swinguée ».

Les paramètres du seuil de déclenchement et de coûts de réajustement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement. Celle-ci a également la possibilité de les modifier à tout moment, notamment en cas de crise sur les marchés financiers.

Si l'OPC émet plusieurs catégories de parts, la valeur liquidative de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais le facteur de swing est identique pour toutes les classes de parts et le mécanisme s'applique à l'ensemble du fonds.

La volatilité de la valeur liquidative du FCP peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du Swing Pricing.

La valeur liquidative « swinguée » est la seule valeur liquidative du fonds et la seule communiquée aux porteurs de parts du fonds. Toutefois, en cas d'existence d'une commission de surperformance, celle-ci est calculée sur la valeur liquidative avant application du mécanisme d'ajustement.

Conformément aux dispositions réglementaires la société de gestion ne communique pas le niveau du seuil de déclenchement et veille à préserver le caractère confidentiel de cette information.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0007033295	1,65 % TTC Taux maximum dont frais de gestion financière : 1,5 % TTC taux maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,15 % TTC maximum	Actif net hors OPC
I	FR001400SU65	1 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,85 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,15 % TTC maximum	Actif net hors OPC

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0007033295	Non significatif
I	FR001400SU65	Non significatif

Commission de surperformance**Part FR0007033295 C**

10% de la performance au-delà d'une performance nette de frais fixes de gestion de 5% l'an.

A partir du 01/07/2022, une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.(2)

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Elle est calculée sur la base d'un actif net de tous coûts avant frais de gestion variables.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre :
le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et
la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 5 % l'an et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La progression de la valeur liquidative de la part de l'OPC est comparée à une hausse annuelle de 5%, en linéaire, prorata temporis. (après imputation des frais fixes de gestion).

Elle est égale à 10% TTC au-delà d'une performance annuelle et positive de 5% après imputation des frais de gestion fixes.

A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/07/2022, toute sous-performance du fonds est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.
- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance sur la période d'observation, la commission est payable sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

(7) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion au 30/06/2023 à l'issue de la valeur liquidative du 30/06/2023 selon ces modalités.

Part FR001400SU65 I

10% de la performance au-delà d'une performance nette de frais fixes de gestion de 5% l'an.

A partir du 01/07/2022, une période de rattrapage des éventuelles sous-performances passées sera appliquée sur une période d'observation extensible de 1 à 5 ans.(2)

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Elle est calculée sur la base d'un actif net de tous coûts avant frais de gestion variables.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 10% TTC représente la différence entre :

le niveau de valeur liquidative de l'OPC avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et

la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance de 5 % l'an et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que l'OPC.

La progression de la valeur liquidative de la part de l'OPC est comparée à une hausse annuelle de 5%, en linéaire, prorata temporis. (après imputation des frais fixes de gestion).

Elle est égale à 10% TTC au-delà d'une performance annuelle et positive de 5% après imputation des frais de gestion fixes.

A compter de l'exercice du fonds ouvert le 01/07/2022, toute sous-performance du fonds est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. A cette fin, une période d'observation extensible de 1 à 5 ans glissants est mise en place, avec une remise à zéro du calcul à chaque prélèvement de la commission de surperformance.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

(4) A chaque établissement de valeur liquidative :

- En cas de surperformance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une dotation est provisionnée.

- En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise de provision est effectuée dans la limite des provisions disponibles.

(5) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(6) En cas de surperformance sur la période d'observation, la commission est payable sur la dernière valeur liquidative de l'exercice.

(7) Elle est potentiellement acquise pour la première fois à la société de gestion au 30/06/2023 à l'issue de la valeur liquidative du 30/06/2023 selon ces modalités.

La commission de surperformance de la part I sera acquise à la société de gestion pour la première fois au 30/06/2026.

Le tableau ci-dessous énonce ces principes sur des hypothèses de performances présentées à titre d'exemple, sur une durée de 19 ans :

	Sur / Sous performance Nette*	Sous performance à compenser l'année suivante	Paiement de la commission de surperformance
ANNEE 1	5%	0%	OUI
ANNEE 2	0%	0%	NON
ANNEE 3	-5%	-5%	NON
ANNEE 4	3%	-2%	NON
ANNEE 5	2%	0%	NON
ANNEE 6	5%	0%	OUI
ANNEE 7	5%	0%	OUI
ANNEE 8	-10%	-10%	NON
ANNEE 9	2%	-8%	NON
ANNEE 10	2%	-6%	NON
ANNEE 11	2%	-4%	NON
ANNEE 12	0%	0%**	NON
ANNEE 13	2%	0%	OUI
ANNEE 14	-6%	-6%	NON
ANNEE 15	2%	-4%	NON
ANNEE 16	2%	-2%	NON
ANNEE 17	-4%	-6%	NON
ANNEE 18	0%	-4%***	NON
ANNEE 19	5%	0%	OUI

Notes relatives à l'exemple :

*La sur/sous performance nette se définit ici comme étant la performance du fonds au-delà/en-deçà du taux de référence.

**La sous-performance de l'année 12 à reporter à l'année suivante (ANNEE 13) est de 0 % (et non de -4 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 8 qui n'a pas encore été compensée (-4 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 8 est compensée jusqu'à l'année 12).

***La sous-performance de l'année 18 à reporter à l'année suivante (ANNEE 19) est de -4 % (et non de -6 %) car la sous-performance résiduelle de l'année 14 qui n'a pas encore été compensée (-2 %) n'est plus pertinente dans la mesure où la période de cinq ans est écoulée (la sous-performance de l'année 14 est compensée jusqu'à l'année 18)

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
minimum : 15€ France – Belgique – Pays Bas minimum : 30€ Autres Pays Forfait – Futures : 1,50€/lot Titres négociables à court terme : Forfait : 25€ France – RGV Forfait : 55€ Etranger – Cedel OPC : Forfait = France/Euroclear : 10€ - Etranger : 10€ Off shore : 150€ Montant de la transactions		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme :

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données**Garantie reçue :**

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, le fonds peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.

Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA « monétaires court terme »), soit investies en OPCVM/FIA « monétaires à court terme », soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit,

- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

Informations complémentaires

Aux frais mentionnés dans le tableau ci-dessus peuvent, le cas échéant s'ajouter des coûts exceptionnels et non récurrents en vue d'un recouvrement des créances (ex : Lehman, recouvrement impôts étrangers, ... ou d'une procédure pour faire valoir un droit (ex : procédure de class action). L'information relative à ces frais est décrite ex-post dans le rapport annuel de l'OPCVM.

Les frais administratifs externes sont pris en charge par la société de gestion. Les frais de recherche conformément aux dispositions du Règlement général de l'AMF peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Annexe :

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.

La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.

Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme

La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	30/06/2026	30/06/2025
Capitaux propres début d'exercice	83 823 591,01	64 121 020,03
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	14 947 258,10	32 739 788,03
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-11 487 483,95	-12 370 016,57
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 813 280,03	-642 783,39
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	6 592 843,76	1 619 450,41
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	13 006 069,48	-1 643 867,50
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	105 068 998,37	83 823 591,01

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART C		
Parts souscrites durant l'exercice	818 359,7239	14 947 258,10
Parts rachetés durant l'exercice	-587 503,6404	-10 486 297,31
Solde net des souscriptions/rachats	230 856,0835	4 460 960,79
PART I		
Parts souscrites durant l'exercice	0,0000	0,00
Parts rachetés durant l'exercice	-1 005,3304	-1 001 186,64
Solde net des souscriptions/rachats	-1 005,3304	-1 001 186,64

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART C	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART I	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part en devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative en devise de la part
FR0007033295	PART C	Capitalisable	EUR	102 479 093,16	5 186 408,2866	19,75
FR001400SU65	PART I	Capitalisable	EUR	2 589 905,21	2 309,7844	1 121,27

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		États-Unis +/-	Suisse +/-			
exprimés en milliers d'Euro						
Actif						
Actions et valeurs assimilées	98 441,36	97 367,51	1 073,85	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Options	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	0,00	NA	NA	NA	NA	NA
Total	98 441,36	NA	NA	NA	NA	NA

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 935,38	0,00	0,00	0,00	7 935,38
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	NA	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	NA	0,00	0,00	0,00	7 935,38

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par durée résiduelle

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois - 1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 935,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	7 935,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	USD +/-				Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	98 441,37	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	31,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	4 267,32	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	102 739,89	0,00	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	0,00	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
exprimés en milliers d'Euro		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	0,00	
Instruments financiers à terme non compensés	0,00	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	
Titres financiers empruntés	0,00	
Titres reçus en garantie	0,00	
Titres financiers donnés en pension	0,00	
Créances		
Collatéral espèces	0,00	
Dépôt de garantie espèces versé	0,00	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		0,00
Instruments financiers à terme non compensés		0,00
Dettes		
Collatéral espèces		0,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	30/06/2026
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	31 199,41
Ventes à règlement différé	0,00
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	0,00
Frais de gestion	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des créances	31 199,41
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-199 034,25
Frais de gestion	-1 139 909,91
Dépôts de garantie	0,00
Autres créditeurs divers	0,00
Total des dettes	-1 338 944,16
Total des créances et dettes	-1 307 744,75

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART C	30/06/2026
Frais fixes	1 450 124,20
Frais fixes en % actuel	1,65
Frais variables	978 972,94
Frais variables en % actuel	1,11
Rétrocession de frais de gestion	0,00

PART I	30/06/2026
Frais fixes	27 786,05
Frais fixes en % actuel	1,00
Frais variables	13 915,65
Frais variables en % actuel	0,50
Rétrocession de frais de gestion	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

Autres engagements (par nature de produit)	30/06/2026
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités

	Code ISIN	Libellé	30/06/2026
Total			0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/06/2026	30/06/2025
Revenus nets	-1 884 410,96	-747 604,86
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 884 410,96	-747 604,86
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 884 410,96	-747 604,86

PART C		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 864 300,72	-746 913,95
Total	-1 864 300,72	-746 913,95
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,000	0,000
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART I		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-20 110,24	-690,91
Total	-20 110,24	-690,91
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,000	0,000
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/06/2026	30/06/2025
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	6 858 246,44	2 502 797,22
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	6 858 246,44	2 502 797,22
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	6 858 246,44	2 502 797,22

PART C		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	6 690 060,09	2 553 701,10
Total	6 690 060,09	2 553 701,10
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART I		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	168 186,35	-50 903,88
Total	168 186,35	-50 903,88
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			98 441 364,76	93,69
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			98 441 364,76	93,69
Assurance - Non vie			1 709 645,45	1,63
CHUBB LTD	USD	3 600	1 073 854,50	1,02
TRAVELERS COMPANIES	USD	2 200	635 790,95	0,61
Automobiles et équipementiers			576 205,90	0,55
CARVANA CO	USD	10 000	576 205,90	0,55
Banques			2 292 427,56	2,18
JPMORGAN CHASE	USD	8 000	2 292 427,56	2,18
Bâtiment et matériaux de construction			624 618,75	0,59
COMFORT SYSTEMS USA INC	USD	360	624 618,75	0,59
Boissons			1 067 189,00	1,02
COCA-COLA	USD	15 000	1 067 189,00	1,02
Chimie			1 590 028,89	1,51
LINDE PLC	USD	3 500	1 590 028,89	1,51
Distributeurs			10 144 729,05	9,66
AMAZON COM	USD	22 000	4 590 282,76	4,37
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	2 700	2 211 125,80	2,10
TJX COMPANIES INC	USD	14 000	1 856 780,18	1,77
WALMART INC	USD	15 000	1 486 540,31	1,42
Electricité			1 383 051,74	1,32
NEXTERA ENERGY	USD	18 000	1 383 051,74	1,32
Energie non renouvelable			3 581 172,19	3,41
BAKER HUGHES CL.A	USD	16 000	777 378,97	0,74
CHENIERE ENERGY	USD	3 500	732 325,13	0,70
CHEVRON	USD	5 100	740 064,78	0,71
EOG RESOURCES	USD	5 400	613 273,22	0,58
EXXON MOBIL CORP	USD	6 000	718 130,09	0,68
Equipement électronique et électrique			2 101 216,84	2,00
LAM RESEARCH CORP	USD	4 000	1 517 394,73	1,44
TELEDYNE TECHNOLOGIES	USD	1 000	583 822,11	0,56
Equipements de télécommunications			1 633 953,43	1,55
ARISTA NETWORKS INC	USD	5 000	743 587,50	0,71
L3HARRIS TECHNOLOGIES	USD	3 500	890 365,93	0,84
Fournisseurs de services de télécommunications			1 312 614,90	1,25
NETFLIX	USD	21 000	1 312 614,90	1,25
Industries généralistes			2 057 007,79	1,96
GE VERNOVA INC	USD	2 000	2 057 007,79	1,96
Instruments de placement hors actions			1 280 994,48	1,22
MORGAN STANLEY	USD	7 000	1 280 994,48	1,22

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Logiciels et services informatiques			17 021 119,67	16,20
ALPHABET INC-CL A	USD	19 000	5 944 174,03	5,66
DELL TECHNOLOGIES -C	USD	2 000	755 423,27	0,72
META PLATFORMS CLA	USD	5 500	2 712 155,30	2,58
MICROSOFT	USD	12 000	3 918 620,33	3,73
OKTA INC	USD	4 500	537 533,92	0,51
PALANTIR TECHNOLOGIES INCA	USD	9 000	918 948,61	0,88
SALESFORCE INC	USD	5 000	685 721,79	0,65
SERVICENOW	USD	5 000	434 561,85	0,41
SNOWFLAKE INC	USD	5 000	1 113 980,57	1,06
Matériel équipements destinés aux TI			23 448 054,36	22,32
AMPHENOL CORP-CL A	USD	10 000	1 543 552,48	1,47
APPLE	USD	22 000	5 572 896,79	5,31
APPLIED MATERIALS INC	USD	4 000	2 531 734,22	2,41
BROADCOM INC	USD	5 000	1 653 462,31	1,57
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	2 250	2 273 616,83	2,16
NVIDIA CORP	USD	39 000	6 831 401,56	6,50
TEXAS INSTRUMENTS	USD	4 000	1 043 753,83	0,99
VERTIV HOLDINGS CAT.A	USD	3 000	879 331,17	0,84
WESTERN DIGITAL CORP	USD	2 000	1 118 305,17	1,07
Métaux Précieux et Mines			817 648,60	0,78
NEWMONT	USD	10 000	817 648,60	0,78
Pharmacie/biotechnologie/Producteurs de Marijuana			8 777 119,84	8,35
AMGEN	USD	4 000	1 268 038,17	1,21
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	USD	20 000	1 008 841,81	0,96
ELI LILLY	USD	3 000	3 150 039,39	3,00
MERCK	USD	20 000	2 249 846,80	2,14
REGENERON PHARMACEUTICALS	USD	1 100	600 449,97	0,57
UMB FINANCIAL CORP	USD	4 000	499 903,70	0,47
Prestataires de soins de santé			1 015 661,38	0,97
ELEVANCE HEALTH	USD	3 000	1 015 661,38	0,97
Services appui à industrie			1 042 248,10	0,99
CINTAS	USD	7 000	1 042 248,10	0,99
Services aux consommateurs			1 010 732,73	0,96
UBER TECHNOLOGIES	USD	16 000	1 010 732,73	0,96
Services bancaires invest et de courtage			2 323 671,10	2,21
CME GROUP	USD	5 150	995 600,54	0,95
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	1 500	1 328 070,56	1,26
Services financiers et de crédit			3 751 658,94	3,57
MASTERCARD CL.A	USD	3 000	1 348 857,57	1,28
VISA CL.A	USD	8 000	2 402 801,37	2,29

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Sociétés de placement immobilier			646 104,35	0,61
SIMON PROPERTY GROUP INC	USD	3 300	646 104,35	0,61
Transport industriel			5 615 158,02	5,34
CATERPILLAR	USD	2 750	2 563 665,41	2,44
CSX CORP	USD	18 000	748 962,62	0,71
CUMMINS	USD	1 300	811 672,07	0,77
DEERE & CO	USD	1 500	832 964,20	0,79
FEDEX	USD	2 400	657 893,72	0,63
Voyages et Loisirs			1 617 331,70	1,54
ROYAL CARIBBEAN CRUISES	USD	2 600	722 733,08	0,69
STARBUCKS	USD	10 000	894 598,62	0,85
Total			98 441 364,76	93,69

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	0,00	0,00		0,00		0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Options				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Swaps				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Autres instruments				
Sous total		0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	0,00	0,00		0,00		0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Options					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Swaps					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Autres instruments					
Sous total		0,00	0,00	0,00	
Total		0,00	0,00	0,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	98 441 364,76
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	0,00
Total instruments financiers à terme - taux	0,00
Total instruments financiers à terme - change	0,00
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	7 966 577,77
Autres passifs (-)	-1 338 944,16
Total = actif net	105 068 998,37